

Ordre du jour :

- Présentation
 - Enjeux de l'année scolaire
 - Le socle et les programmes
 - Rythmes scolaires
 - Point sur la rentrée : carte scolaire
 - Rentrée des PES.
 - Inspections
 - Divers
 - *Les élections de représentants des parents d'élèves.*
 - *Les élections professionnelles et le rôle du directeur*
-

➤ Présentation :

Mot de bienvenue aux directeurs

- Parcours IEN
- Présentation des nouveaux directeurs
- Présentation de l'équipe de circonscription

➤ Enjeux de l'année scolaire au regard de la circulaire préparatoire à la rentrée 2014 ainsi que les déclinaisons départementales.

La circulaire de rentrée réaffirme la priorité donnée au premier degré :

« Promouvoir une école à la fois exigeante et bienveillante » B. Hamon

« D'accompagner les élèves dans leurs apprentissages et la construction de leur parcours »

« De combattre les inégalités tout au long de la scolarité »

Encourager :

- Une École qui ne laisse personne au bord du chemin et qui accompagne chacun, vers la réussite, d'abord ceux les plus en difficulté.
 - Maîtrise des premiers apprentissages : réflexion
- Revalorisation du rôle de l'école maternelle
- Développement de dispositifs pédagogiques favorisant la réussite scolaire.

Priorités départementales :

Evaluations d'écoles

Réflexion autour de la maîtrise des premiers apprentissages - Prévention de l'illettrisme

Maîtrise de la langue

Mathématiques et enseignement des sciences et de la technologie.

Circonscription : poursuite des actions engagées :

Réfléchir au redoublement :

Améliorer les performances des élèves en mathématiques,

Améliorer les performances des élèves en maîtrise de la langue

Développer l'usage des TUIC au service des apprentissages

Traiter les premières difficultés scolaires en classe ne pas les différer en APC

➤ **Le socle et les programmes**

Les projets de programmes : objet d'une consultation nationale des enseignants entre le 22 septembre et le 18 octobre. ½ journée banalisée pour les enseignants qui sera probablement déterminée au niveau départementale.

Les nouveaux programmes d'enseignement du premier degré et du collège, s'inscriront dans les nouveaux cycles d'enseignement.

Cycle 3 (CM1-CM2-6e) continuité des apprentissages → conseils école-collège.

Les programmes laisseront aux professeurs des libertés dans la construction de leurs enseignements.

Les enseignants de maternelle seront également consultés lors de cette demi-journée banalisée à propos des programmes de maternelle. Grille de consultation support de la consultation.

➤ **Rythmes scolaires**

Levier important de la refondation, la réforme des rythmes scolaires est centrée sur le principe de cinq matinées de classe, périodes où les enfants apprennent le mieux. Il s'agit de veiller à son application sur l'ensemble du territoire :

- Faire remonter toutes formes de résistances : parents ou élus encore réfractaires. Veiller à la présence des enfants le mercredi matin.

De même en cas de difficulté avec le personnel communal (ATSEM) et toute autre préoccupation

Les APC peuvent se poursuivre sur la pause méridienne (pause de 2h00) Préconisations : pour L'élémentaire, privilégier 30' après le repas et pour la maternelle 30' avant le déjeuner.

➤ **Point sur la rentrée : carte scolaire**

Carte scolaire : Nouvelles Situations → Remontée des effectifs mardi 12h au plus tard.

Comptage de rentrée pour les situations limites. (P Brossolette...)

➤ **Rappel accueil des débutants : PES.**

Les cours à l'ESPE débuteront le jeudi 4 septembre, en conséquence, tous les PES à mi-temps seront dans leur école lundi 1^{er} mardi 2 et mercredi 3 septembre excepté les PES qui auront effectué deux journées à 6 heures lundi et mardi.

Le titulaire du poste ne sera donc pas en classe le mercredi 3 septembre.

➤ **Inspections individuelles note de service – document à renvoyer via le net**

Début 15 septembre 2014 → note de service avant fin de la semaine pour informer suffisamment tôt les enseignants.

Quelques précisions :

- Il s'agit dans un premier temps d'un contrôle de conformité
- Proposer une séance de découverte en respectant dans la mesure du possible l'emploi du temps. Pas une séance d'évaluation ; l'enseignement se mesure au-delà de la séance inspectée. Une séance qui ne se déroule pas comme prévu ne présage pas de l'appréciation. Une attention particulière est portée à la prise en charge des élèves en difficulté, situation de différenciation, place du RASED (tenu à jour du projet de groupe, de l'élève, place de la co-intervention conformément à la dernière circulaire)
- Inspections de ceux qui ont entre 5 et 6 ans de dernière inspection puis ceux qui ont 4 années

Directeur : une séance de classe/une animation d'équipe/un entretien dans le bureau.
Informations complètes dans la note de service.

➤ **Divers**

Deux textes publiés au BO du 28 août définissent les règles d'avancement pour 2015 et leurs modalités d'affectation.

Notes de service – Fiches ressources -

Des fiches ressources seront transmises aux directeurs au fur et à mesure des questions qui émanent des directeurs pour une diffusion générale

Concernant les demandes de changement de classe, les refuser lorsqu'ils émanent des parents : compétence du conseil des maîtres (cf Fiche ressource)

Prochaine réunion de directeur le **JEUDI 18 septembre 17h/19h, St Martin du Tertre**

Evaluations CP et CE1 : à passer la semaine prochaine ;

Rappel : téléchargement sur le site de la DSDEN pour le livret de l'Enseignant en CP

Les évaluations CM2 ne seront pas passées dans les collèges

Natation piscine d'Ezanville : reprise prévisionnelle le 13 octobre

AVS : pas de nouvelles relatives aux AVS ADM

Sorties scolaires : réunion en septembre pour les enseignants qui envisagent un projet de sortie scolaire avec nuitées

Intervenants extérieurs : joindre le projet/demande d'agrément/convention à toute demande. Les agréments et convention sont signés **UNIQUEMENT** par l'employeur (et non le directeur)

Questions sur les dates de formation etc. : elles seront communiquées prochainement. Les adresses des enseignants sont à vérifier pour éviter toutes difficultés ultérieures d'inscription sur les parcours hybrides.

Formation hors dispositifs (MDE ...) ? Réponse à venir

APC des PES à ½ temps = 18h00, de même pour quotités liées aux différentes réunions

Information de Gilles :

Point sur les nouveaux directeurs/base élèves : formation mise en place

0820 36 36 36 pour tout problème lié à base élèves, adresse mail professionnelle ;

rappel : prenom.nom@ac-versailles.fr

Constats/ base E attendu au 18 septembre et validation au 22 septembre à minuit au plus tard

Si difficultés pour inscrire un élève : courriel à : aidebe1d

Si création d'un espace numérique de travail : 5 ENT légaux (iconito , beneylu, itop, one, it's learning)

Site et blog : uniquement en ac-versailles